

**Les principes d'action de la proposition de loi citoyenne qui a précédé
la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :**



quelle actualité pour aujourd'hui ?

Vivian Labrie

**90^e Congrès de l'ACFAS, Colloque 457 « La défense collective des droits des personnes en situation de
pauvreté et d'exclusion sociale au Québec : enjeux et perspectives d'avenir », Université de Montréal,
le 8 mai 2023**

Bonjour !

Objectifs de la présentation

Documenter **un bout de la mémoire** de la lutte collective pour un Québec sans pauvreté, **dont le 2^e principe de la proposition de loi citoyenne** deux ans avant la **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

Montrer à partir de **travaux de l'IRIS** comment l'adoption et la mise en œuvre systématique de ce principe (**prioriser l'amélioration des revenus du cinquième le plus pauvre de la population à celle des revenus du cinquième le plus riche**) aurait pu faire une différence **vers un bien-vivre mieux partagé**

Faire valoir **la possibilité et la pertinence de reprendre ce principe** notamment dans le contexte de **la révision périodique en cours du plan d'action requis par la loi**

Déroulement

Remarques de départ : un point de vue situé et documenté

Sept repères

- 1. La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002**
- 2. La proposition de loi citoyenne de 2000 et ses trois principes**
- 3. La vigilance citoyenne et la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2003 à aujourd'hui**
- 4. Couvrir ses besoins de base et sortir de la pauvreté : quels indicateurs ?**
- 5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne**
- 6. Le défi d'une transition sociale et écologique vers un bien-vivre mieux partagé**
- 7. Reconsidérer la richesse et l'expérimenter : le local et le global depuis les marges**

Conclusion et prochains pas : la quatrième mouture du plan d'action requis par la loi

Remarques de départ

Un point de vue situé et documenté

Remarques de départ

Un point de vue situé et documenté

Remarques de départ

Un point de vue situé et documenté



Ici

Ici



Remarques de départ

Un point de vue situé et documenté



Ici

Ici



Cette présentation est la première de deux communications au congrès de l'ACFAS de cette année.

En lien avec la « mémoire des luttes », elle porte sur l'intérêt pour aujourd'hui du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne pour un Québec sans pauvreté qui a précédé la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La seconde (Colloque 14, mercredi 10 mai 2023) porte sur l'apport conceptuel de personnes en situation de pauvreté ayant participé au Carrefour de savoirs sur les finances publiques en 1998.

Ces concepts ont inspiré des travaux à l'IRIS qui ont été répliqués par Statistique Canada en 2022.

Sept repères

1. **La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002**
2. **La proposition de loi citoyenne de 2000 et ses trois principes**
3. **La vigilance citoyenne et la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2003 à aujourd'hui**
4. **Couvrir ses besoins de base et sortir de la pauvreté : quels indicateurs ?**
5. **L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne**
6. **Le défi d'une transition sociale et écologique vers un bien-vivre mieux partagé**
7. **Reconsidérer la richesse et l'expérimenter : le local et le global depuis les marges**

1. La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002

Une mobilisation importante, soutenue et très appuyée



1. La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002

Une mobilisation importante, soutenue et très appuyée



Les gens



Collectif pour un Québec sans pauvreté
145, rue Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0940
Télécopieur : (418) 525-0740
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

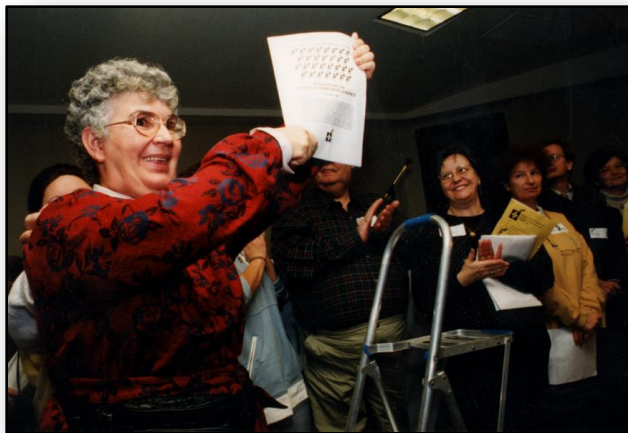
Au Québec, de 1998 à 2002, un large mouvement citoyen avec une forte participation de personnes en situation de pauvreté a conduit le gouvernement et le parlement à adopter une loi visant à «tendre vers un Québec sans pauvreté». La loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2002 va moins loin, mais dans le même sens que la proposition de loi élaborée par ce mouvement. Les gouvernements changent. La loi reste. La pauvreté est encore là. Ce mouvement est têtue. Est-il pensable d'imposer que ça change pour vrai ? Pas sans vous. Pas sans une solidarité consciente de sa planète et de ses enjeux. Vous pouvez en être. Pas à pas.

Pour en savoir plus long
sur le Collectif pour un Québec sans pauvreté et son réseau :

www.pauvrete.qc.ca

1. La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002

Une mobilisation importante, soutenue et très appuyée



Les gens



Collectif pour un Québec sans pauvreté
145, rue Carillon, local 209, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0940
Télécopieur : (418) 525-0740
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

Au Québec, de 1998 à 2002, un large mouvement citoyen avec une forte participation de personnes en situation de pauvreté a conduit le gouvernement et le parlement à adopter une loi visant à «tendre vers un Québec sans pauvreté». La loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2002 va moins loin, mais dans le même sens que la proposition de loi élaborée par ce mouvement. Les gouvernements changent. La loi reste. La pauvreté est encore là. Ce mouvement est têtù. Est-il pensable d'imposer que ça change pour vrai ? Pas sans vous. Pas sans une solidarité consciente de sa planète et de ses enjeux. Vous pouvez en être. Pas à pas.

Pour en savoir plus long
sur le Collectif pour un Québec sans pauvreté et son réseau :

www.pauvrete.qc.ca

Des organisations représentant une bonne partie de la société civile

1. La mobilisation citoyenne de 1997 à 2002

Une mobilisation importante, soutenue et très appuyée

p. 19



Les gens



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165, rue Carillon, local 209, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040
Télécopieur : (418) 525-0740
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

Au Québec, de 1998 à 2002, un large mouvement citoyen avec une forte participation de personnes en situation de pauvreté et le parlement à adopter une loi visant à «tendre vers un Québec sans pauvreté». La loi l'Assemblée nationale du Québec en décembre 2002 va moins loin, mais dans le même sens que la proposition. Les gouvernements changent. La loi reste. La pauvreté est encore là. Ce mouvement est têtue, ça change pour vrai ? Pas sans vous. Pas sans une solidarité consciente de sa planète et de ses enjeux. Vous



a À l'automne 2001, lors de la deuxième édition de cette proposition de loi, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté (devenu après 2003 le Collectif pour un Québec sans pauvreté) comptait les membres suivants : Association québécoise des organismes de coopération internationale, ATD Quart Monde, Au bas de l'échelle, Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec, Carrefour de pastorale en monde ouvrier, Centrale des syndicats démocratiques, Centrale des syndicats du Québec, Centre de pastorale en milieu ouvrier, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, Confédération des syndicats nationaux, Conférence religieuse canadienne – section Québec, Fédération des femmes du Québec, Fédération des infirmiers et infirmières du Québec, Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec, Fédération étudiante collégiale du Québec, Fédération universitaire du Québec, Fédération des locataires de HLM du Québec, Front d'action populaire en réaménagement urbain, Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Ligue des droits et libertés, Mouvement québécois des camps familiaux, Regroupement des Auberges du cœur, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire, Syndicat de la fonction publique du Québec. Des groupes relais étaient actifs dans chaque région du Québec et sont également devenus membres quand le collectif s'est réorganisé en tant que Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Des organisations représentant une bonne partie de la société civile en consensus sur une proposition de loi citoyenne

2. La proposition de loi citoyenne de 2000 et ses trois principes



La proposition
de loi
citoyenne

5. Le Programme et les mesures qui le constituent reposent sur les trois principes suivants :

1° l'élimination de la pauvreté est une priorité de l'action gouvernementale jusqu'à ce qu'on puisse considérer le Québec comme une société sans pauvreté ;

2° l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche ;

3° les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent sont associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures. [...]

Proposition pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, 2000

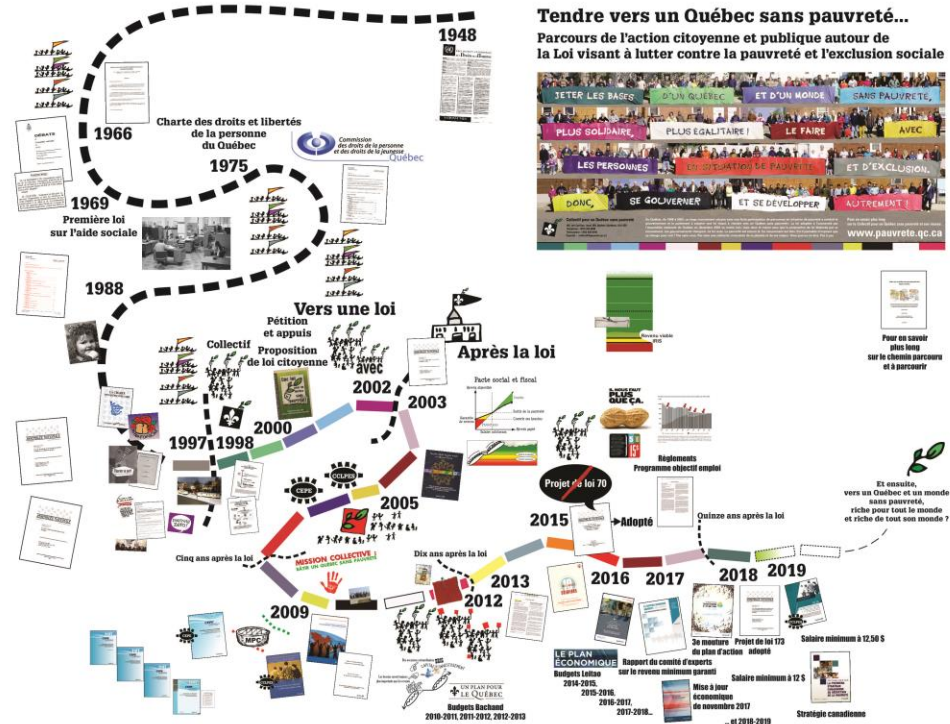
Les trois principes de la proposition de loi



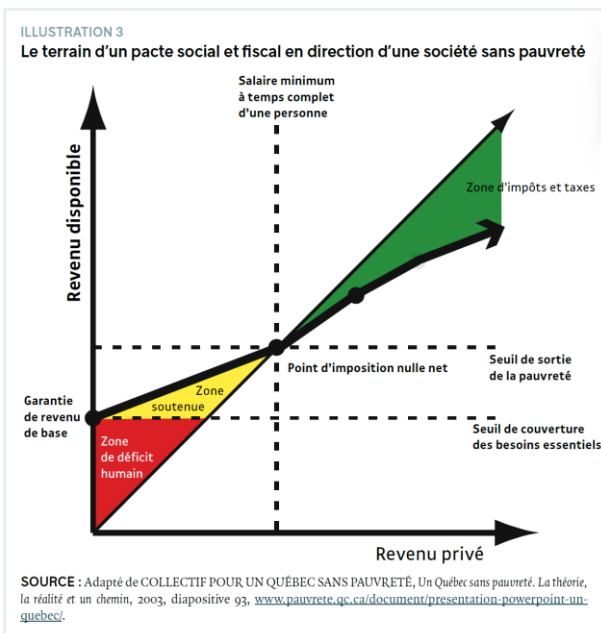
p. 21

3. La vigilance citoyenne et la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de 2003 à aujourd'hui

Voir le dossier et la documentation réunis [ici](#) et [ici](#) sur le site de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec



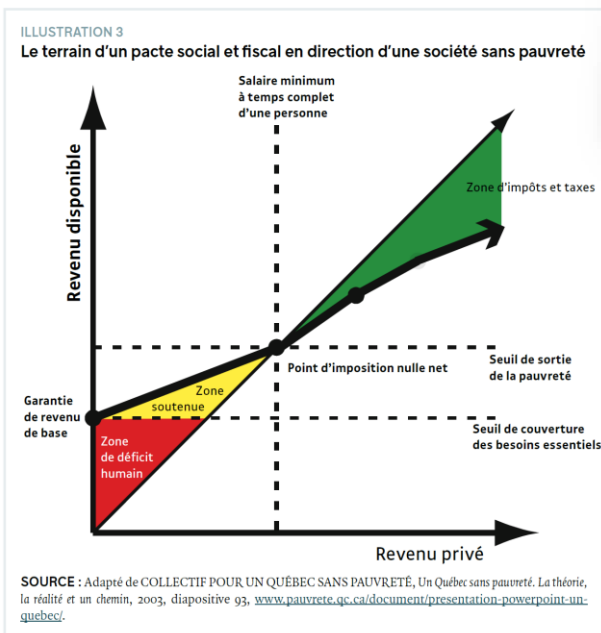
4. Couvrir ses besoins de base et sortir de la pauvreté : quels indicateurs ?



p. 24

Ce que
préconisait
la proposition
de loi citoyenne

4. Couvrir ses besoins de base et sortir de la pauvreté : quels indicateurs ?



Ce que préconisait la proposition de loi citoyenne



p. 24



p. 28

Un modèle de couverture qui passe par les revenus et les services

p. 33

Ce dont on dispose en 2023
Un quatuor d'indicateurs

	Panier de biens et services	% du revenu médian
Haut de zone	Revenu viable	MFR-60
Bas de zone	MPC	MFR-50

5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

TABLEAU 4

Indice panier par décile, Québec et Canada sans le Québec, moyenne de 2012 à 2017

	Québec	Canada sans le Québec	Différence
Ensemble	2,10	2,29	0,19 panier
Décile 1	0,52	0,47	-0,05 panier
Décile 2	1,09	1,06	-0,03 panier
Décile 3	1,38	1,38	0,00 panier
Décile 4	1,66	1,67	0,01 panier
Décile 5	1,85	1,94	0,09 panier
Décile 6	2,05	2,24	0,19 panier
Décile 7	2,35	2,54	0,19 panier
Décile 8	2,64	2,91	0,27 panier
Décile 9	3,00	3,44	0,44 panier
Décile 10	4,52	5,29	0,77 panier

SOURCES : Tableau 1, Simon TREMBLAY-PEPIN, Mathieu DUFOUR et Vivian LABRIE, *Richesse, pauvreté et inégalités : le Québec face au Canada*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, IRIS, 2021, iris-recherche.qc.ca/publications/richeesse-pauvrete-inegalites-quebec-canada.

L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre

- Il permet de regarder tous les ménages à partir du seuil de la MPC



p. 40

5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

TABLEAU 4

Indice panier par décile, Québec et Canada sans le Québec, moyenne de 2012 à 2017

	Québec	Canada sans le Québec	Différence
Ensemble	2,10	2,29	0,19 panier
Décile 1	0,52	0,47	-0,05 panier
Décile 2	1,09	1,06	-0,03 panier
Décile 3	1,38	1,38	0,00 panier
Décile 4	1,66	1,67	0,01 panier
Décile 5	1,85	1,94	0,09 panier
Décile 6	2,05	2,24	0,19 panier
Décile 7	2,35	2,54	0,19 panier
Décile 8	2,64	2,91	0,27 panier
Décile 9	3,00	3,44	0,44 panier
Décile 10	4,52	5,29	0,77 panier



p. 40

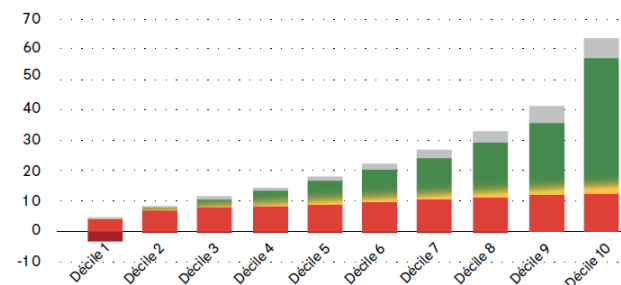
SOURCES : Tableau 1, Simon TREMBLAY-PEPIN, Mathieu DUFOUR et Vivian LABRIE, *Richesse, pauvreté et inégalités : le Québec face au Canada*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, IRIS, 2021, iris-recherche.qc.ca/publications/riche-pauvrete-inegalites-quebec-canada.

L'indice panier, c'est le nombre de paniers correspondant à son seuil de la MPC qu'un ménage peut se permettre

- Il permet de regarder tous les ménages à partir du seuil de la MPC
- Il fait voir des quantités invisibles sans ça comme le déficit à la MPC et les disparités de couverture des besoins vitaux entre les ménages

GRAPHIQUE 3

Revenu disponible total après impôts, décomposé selon la MPC et réparti par décile des ménages, Québec, 2017, milliards de dollars



- Différence entre le revenu après impôt et le revenu disponible à la consommation selon la MPC
- Revenu excédentaire par rapport à la MPC (la partie dégradée rappelle qu'un seuil probant de sortie de la pauvreté reste à déterminer au-delà de la base de la MPC)
- Base MPC réalisée (accès à 1 panier moins le déficit)
- Déficit par rapport à la MPC

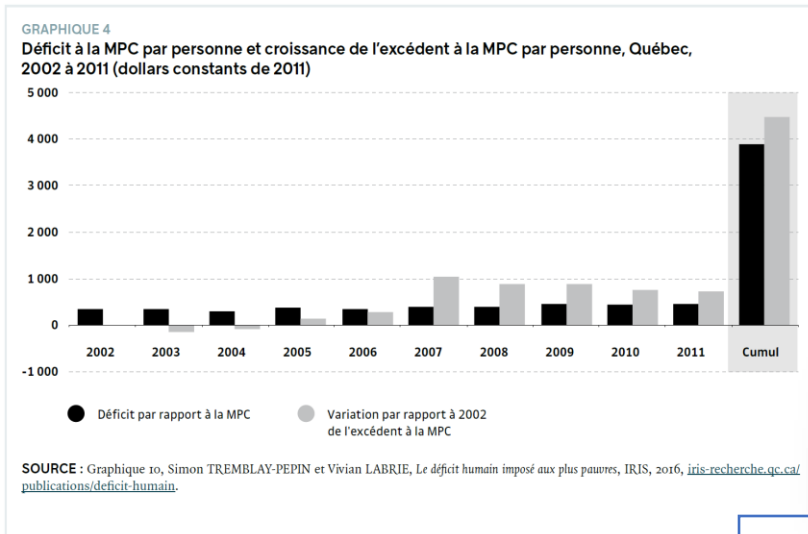
SOURCE : Traduction de la Figure 3, Mathieu DUFOUR, Vivian LABRIE et Simon TREMBLAY-PEPIN, « Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the Perspective of Basic Needs », *Social Indicators Research*, 2021, n° 155, p. 455-478, doi.org/10.1007/s11205-020-02580-9.

p. 42

5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

Regarder tous les revenus à partir de la MPC permet aussi de voir où va la croissance du revenu d'année en année... en fait en haut de l'échelle des revenus !

Deux exemples



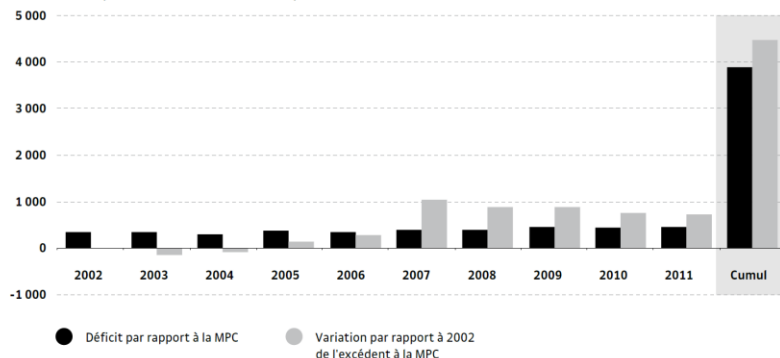
5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

Regarder tous les revenus à partir de la MPC permet aussi de voir où va la croissance du revenu d'année en année... en fait en haut de l'échelle des revenus !

Deux exemples

GRAPHIQUE 4

Déficit à la MPC par personne et croissance de l'excédent à la MPC par personne, Québec, 2002 à 2011 (dollars constants de 2011)



SOURCE : Graphique 10, Simon TREMBLAY-PEPIN et Vivian LABRIE, *Le déficit humain imposé aux plus pauvres*, IRIS, 2016, iris-recherche.qc.ca/publications/deficit-humain.

TABLEAU 6

Déficit à la MPC moyen par personne vivant dans un ménage affecté par un déficit à la MPC en 2017 et croissance moyenne de l'excédent entre 2016 et 2017 par personne vivant dans un ménage disposant d'un excédent à la MPC, Québec et reste du Canada, dollars constants de 2017

	Déficit 2017	Excédent 2016	Croissance de l'excédent 2016-2017	Excédent 2017 avec déficit comblé
Québec	472 \$	14 395 \$	1 017 \$	14 940 \$
Canada sans le Québec	548 \$	17 240 \$	1 191 \$	18 431 \$

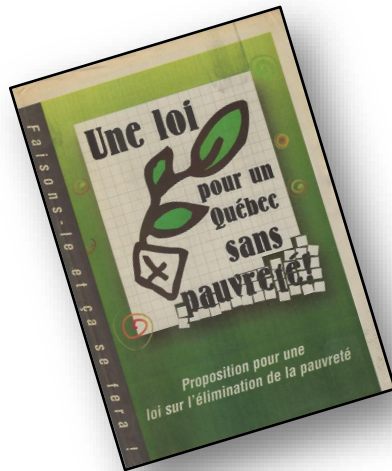
SOURCE : Simon TREMBLAY-PEPIN, Mathieu DUFOUR et Vivian LABRIE, *Richesse, pauvreté et inégalités : le Québec face au Canada*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, IRIS, 2021, iris-recherche.qc.ca/publications/richeesse-pauvrete-inegalites-quebec-canada.



5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

Autrement dit, les moyens ont toujours été là d'assurer la couverture des besoins de base au Québec sans perte de niveau de vie pour les ménages les couvrant déjà.

D'où l'importance du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne non repris dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



[...]

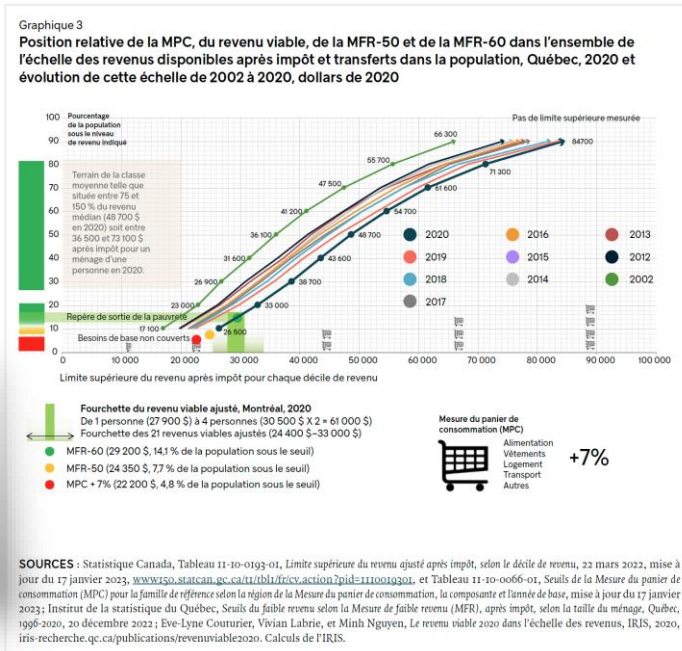
2° l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche ;

[...]

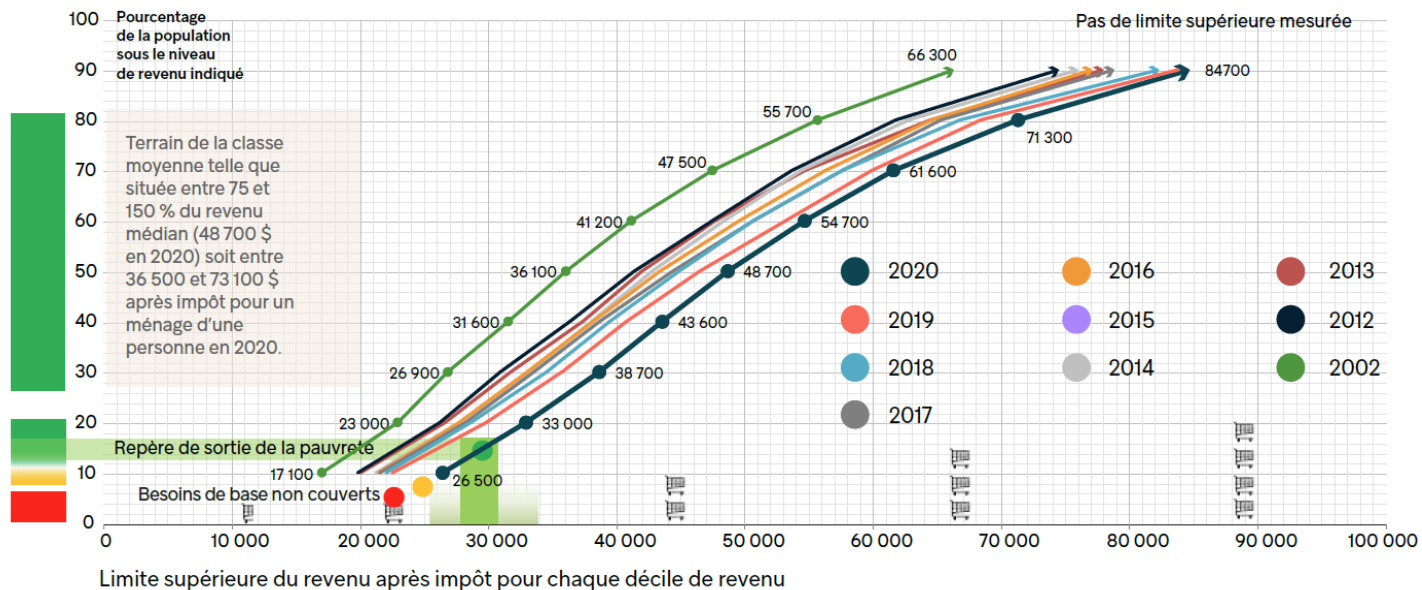
5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

Sans un tel principe, les décisions publiques font le contraire.

L'édition 2023 du revenu viable en donne de nouvelles preuves et apporte de nouveaux arguments.



- En 2020, les aides fédérales au revenu comme la PCU, apportées au bas de l'échelle des revenus ont occasionné une baisse drastique des taux de personnes sous le seuil de la MPC et favorisé indirectement la classe moyenne
- Les baisses d'impôt du budget du Québec 2023-2024 ont pour effet de retirer aux plus pauvres les montants ponctuels pour le coût de la vie de 2022... et de les accorder de façon récurrente aux plus riches qui n'y avaient pas eu droit !



Fourchette du revenu viable ajusté, Montréal, 2020
 De 1 personne (27 900 \$) à 4 personnes (30 500 \$ X 2 = 61 000 \$)
 Fourchette des 21 revenus viables ajustés (24 400 \$–33 000 \$)

- MFR-60 (29 200 \$, 14,1 % de la population sous le seuil)
- MFR-50 (24 350 \$, 7,7 % de la population sous le seuil)
- MPC + 7% (22 200 \$, 4,8 % de la population sous le seuil)

Mesure du panier de consommation (MPC)



Alimentation
Vêtements
Logement
Transport
Autres

+7%

Tableau 15

Comparaison du revenu disponible d'une personne seule entre 2022 (avec montants ponctuels pour inflation) et 2023 (avec les impacts du budget du Québec 2023-2024) pour diverses situations de revenu

	2022	2023	Différence
Revenus de travail de 200 000 \$*	118 584 \$	120 677 \$	2 093 \$
Revenus de travail de 150 000 \$*	93 554 \$	95 346 \$	1 792 \$
Revenus de travail de 100 000 \$	67 893 \$	68 332 \$	439 \$
Revenus de travail de 80 000 \$	55 580 \$	55 603 \$	23 \$
Revenus de travail de 50 000 \$	38 260 \$	38 144 \$	-116 \$
Revenus de travail de 36 400 \$ (salaire 20 \$/heure, 35 heures/semaine)	31 103 \$	30 251 \$	-852 \$
Revenus de travail de 32 760 \$ (salaire 18 \$/heure, 35 heures/semaine)	28 710 \$	27 831 \$	-880 \$
Revenus de travail de 27 755 \$ (salaire minimum 15,25 \$/heure, 35 heures/semaine)	25 721 \$	25 290 \$	-431 \$
Sans revenus de travail	11 926 \$	11 327 \$	-599 \$

* Non admissibles aux montants ponctuels de 2022.

SOURCE : Ministère des Finances du Québec, Revenu disponible, 2022 et 2023, outil de calcul, www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/revenu_fr.asp (consulté le 21 mars 2023).



5. L'indice panier pour aborder tous les revenus : pertinence et actualité du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne

Pour continuer d'utiliser l'indice panier dans le sens du deuxième principe de la proposition de loi citoyenne de 2000, il faudrait disposer de compilations régulières effectuées par une institution statistique reconnue.

Une bonne nouvelle : les travaux de l'IRIS autour de l'indice panier et de la décomposition du revenu après impôt selon la MPC ont été répliqués en 2022 par Statistique Canada à l'échelle du Canada. Les résultats ont été publiés en décembre 2022 dans un document qui servira à une consultation publique à ce sujet dans le cadre de la prochaine révision périodique de la MPC.



Tableau A.1
Coefficients de panier moyen par décile du revenu après impôt, Canada, 2015 à 2020

Décile de revenu ¹	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Décile le plus bas	0,44	0,46	0,46	0,45	0,48	0,62
Décile 2	0,92	0,95	0,97	0,97	1,00	1,14
Décile 3	1,21	1,23	1,26	1,27	1,28	1,44
Décile 4	1,47	1,49	1,51	1,56	1,57	1,69
Décile 5	1,70	1,72	1,78	1,81	1,81	1,93
Décile 6	1,96	1,95	2,02	2,03	2,02	2,14
Décile 7	2,22	2,21	2,25	2,27	2,28	2,40
Décile 8	2,50	2,50	2,56	2,55	2,58	2,66
Décile 9	2,97	2,92	3,02	3,04	3,05	3,11
Décile le plus élevé	4,49	4,43	4,70	4,64	4,61	4,72
Canada	1,99	1,99	2,05	2,06	2,07	2,19

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

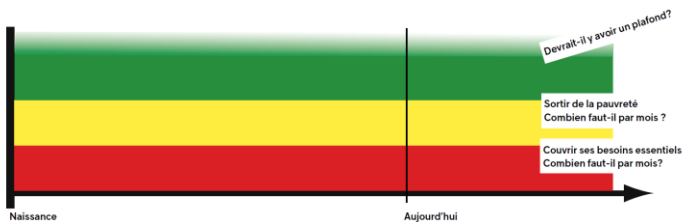
Ce sera donc à suivre.

6. Le défi d'une transition sociale et écologique vers un bien-vivre mieux partagé

Aborder l'ensemble des revenus vers un bien-vivre mieux partagé permet de poser autrement la question des planchers à assurer et d'aborder une question posée il y a vingt ans autour de cette question des planchers : faut-il un plafond ? Ici le défi d'une société sans pauvreté vient rejoindre le défi d'une transition écologique juste.

ILLUSTRATION 6

Schéma utilisé dans le cours des travaux du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels pour permettre à une personne de tracer son histoire de vie dans le rouge, le jaune, le vert et au-delà



p. 27

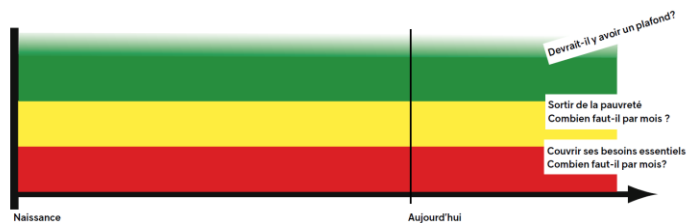
SOURCE : Adapté d'une illustration de l'auteur ayant servi aux travaux du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels.



6. Le défi d'une transition sociale et écologique vers un bien-vivre mieux partagé

Aborder l'ensemble des revenus vers un bien-vivre mieux partagé permet de poser autrement la question des planchers à assurer et d'aborder une question posée il y a vingt ans autour de cette question des planchers : faut-il un plafond ? Ici le défi d'une société sans pauvreté vient rejoindre le défi d'une transition écologique juste.

ILLUSTRATION 6
Schéma utilisé dans le cours des travaux du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels pour permettre à une personne de tracer son histoire de vie dans le rouge, le jaune, le vert et au-delà



SOURCE : Adapté d'une illustration de l'auteur ayant servi aux travaux du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels.

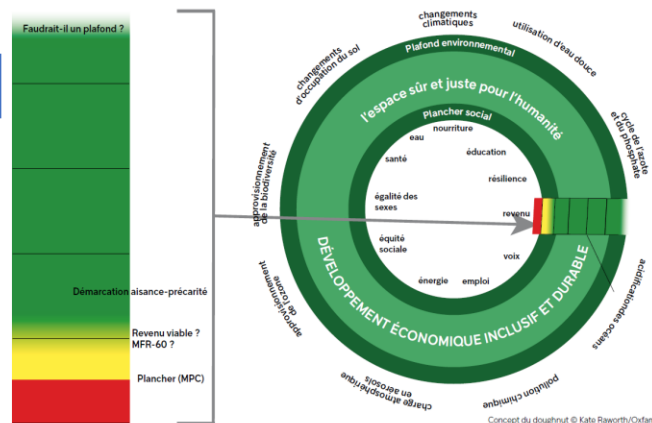


Entre les réflexions citoyennes d'il y a vingt ans et le modèle en anneau de Kate Raworth pour une transition juste, les représentations se rejoignent. Elles imposent de dépasser les idées reçues du capitalisme et de reconsidérer notre rapport collectif à la richesse. De quoi voulons-nous être riches ensemble ?

p. 51

ILLUSTRATION 10

Enjeux de planchers et de plafonds dans l'approche du revenu vers un Québec sans pauvreté et dans l'approche de l'économiste Kate Raworth pour un développement économique inclusif et durable installant un espace sûr et juste pour l'humanité



SOURCES : Adapté d'une illustration de l'auteur incorporant un graphique tiré de Kate RAWORTH, Un espace sûr et juste pour l'humanité. Le concept du « donut », Oxfam International, 2012, www.oxfam.org/fr/rapports/un-espace-sur-et-juste-pour-lhumanite.

7. Reconsidérer la richesse et l'expérimenter : le local et le global depuis les marges

Aborder l'ensemble des revenus vers un bien-vivre mieux partagé permet de poser autrement la question des planchers à assurer et d'aborder une question posée il y a vingt ans autour de cette question des planchers : faut-il un plafond ? Ici le défi d'une société sans pauvreté vient rejoindre le défi d'une transition écologique juste.



p. 58

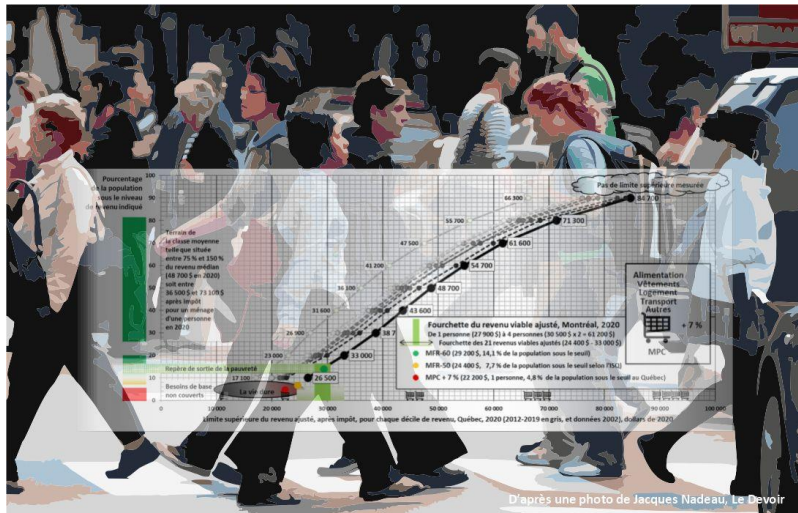
Deux pistes en théorie et en pratique

On peut ainsi penser à deux voies d'action pour continuer d'avancer, en théorie comme en pratique, dans la suite des chemins décrits dans ce document de réflexion :

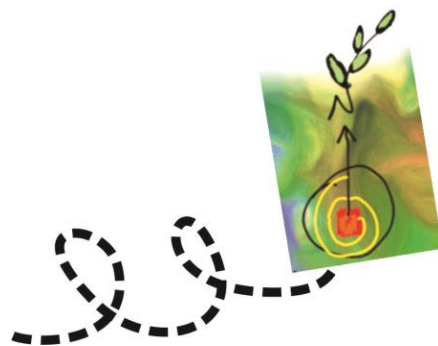
- intégrer l'échelle des revenus et la préoccupation d'un bien-vivre mieux partagé dans une réflexion croisée sur le pacte social, fiscal et environnemental ;
- expérimenter concrètement la quête d'un bien-vivre mieux partagé et l'outiller en reliant l'action locale et l'action globale.



Conclusion et prochains pas : la quatrième mouture du plan d'action requis par la loi



Entre l'échelle souvent invisible des revenus et un bien vivre mieux partagé, ce sera **à suivre**.



**Merci à vous,
Vivian
le 7 mai 2023**